



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 10 septembre 2008

Les actionnaires de Reims Aviation ont approuvé le principe d'une prise de participation majoritaire de GECI International

Réunie le lundi 8 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Reims Aviation, leader européen de la surveillance aéroportée, a adopté les principales résolutions qui lui ont été proposées.

Les actionnaires de Reims Aviation, ont entériné le principe d'une prise de participation majoritaire et stratégique de GECI International, société de conseil et d'ingénierie en haute technologie. A l'issue d'une augmentation de capital réservée d'un montant de 4,5 M€ à 1,40 € par action, la part de GECI International dans le capital de Reims Aviation s'élèvera à 52,39 %, étant précisé que cette opération, conformément à la réglementation Alternext, ne donnera pas lieu à la mise en œuvre d'une garantie de cours.

L'Assemblée Générale a également décidé de nommer deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance de Reims Aviation : la société GECI International, représentée par Monsieur Serge Bitboul, ainsi que Monsieur Christophe Rémy, Directeur Financier de GECI International.

Cette prise de participation permettra à Reims Aviation de renforcer son assise financière pour développer sa production et de bénéficier de l'expertise de GECI International développée depuis 25 ans dans l'ingénierie, auprès des plus grands constructeurs aéronautiques mondiaux.

Madame Châu Hoang-Naudin, Présidente du Directoire de Reims Aviation, a souligné à cette occasion la complémentarité des deux entreprises : *« Le rapprochement avec GECI International nous permettra de donner une nouvelle impulsion à l'entreprise en adaptant l'avion F406 à différents marchés et en augmentant nos capacités de customisation, de modification et de retrofit. De son côté, Reims Aviation apportera son savoir-faire d'avionneur aux équipes chargées du développement du Skylander. »*

A propos de REIMS AVIATION INDUSTRIES

Avec plus de 250 000 heures de vol cumulées en mission de surveillance aéroportée sur l'avion F406 et une flotte mondiale de 83 appareils, Reims Aviation est aujourd'hui le leader européen de la surveillance aéroportée légère et le seul avionneur constructeur à ce jour à proposer une personnalisation complète des avions de mission du départ de la fabrication à la livraison du vecteur. La Société conçoit et assemble selon une technologie propriétaire, le « F406 », un avion bi-turbines de 14 places, robuste, fiable, peu coûteux à l'entretien et parfaitement adapté à la surveillance aéroportée. Au-delà de sa capacité à construire des avions, Reims Aviation s'est surtout imposée par son savoir-faire en matière d'intégration de systèmes de haute technologie, nécessaires à la bonne exécution des missions de surveillance et de sécurité.

Spécialisée dans la fabrication et la maintenance d'avions et dans l'intégration de systèmes, la société réalise 80% de son chiffre d'affaire à l'export. REIMS AVIATION INDUSTRIES détient 100% de la propriété intellectuelle sur l'avion F406 et d'un ensemble d'agréments lui permettant de modifier les structures de l'avion pour intégrer les systèmes de mesure et l'adapter aux exigences des clients.

Reims Aviation est certifiée « entreprise innovante » par OSEO/ANVAR.

Reims Aviation Industries est coté sur le marché Alternext de NYSE– Euronext Paris

– Code ISIN (action) : FR0010449199 – ALRAI

– Code ISIN (BSAR) : FR0010484758 – RAIBS

Vos contacts :

REIMS AVIATION INDUSTRIES
Châu Hoang-Naudin, Présidente du Directoire
Tel : +33 (3) 26 48 46 65

Laurent Mesmin, Directeur Commercial
Tel : +33 (3) 26 48 46 65

GARNIER FINANCE
Jean-Baptiste Garnier
Garnier Finance
+33 (6) 76 09 61 90
jbg@garnierfinance.com

ANNEXE : RESULTAT DES VOTES

RESOLUTION	RESULTAT	DROITS DE VOTE						TOTAL Nb VOIX
		POUR		CONTRE		ABSTENTION		
		Nb VOIX	%	Nb VOIX	%	Nb VOIX	%	
Première résolution (Nomination de la société GECI INTERNATIONAL en qualité de membre du Conseil de surveillance)	Adoptée	2 681 250	99%	33 211	1%	-	0%	2 714 461
Deuxième résolution (Nomination de Monsieur Christophe Rémy en qualité de membre du Conseil de surveillance)	Adoptée	2 681 250	99%	33 211	1%	-	0%	2 714 461
Troisième résolution (Délégation de compétence au Directoire pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription)	Adoptée	2 681 250	99%	33 211	1%	-	0%	2 714 461
Quatrième résolution (Délégation de pouvoirs à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés)	Rejetée	33 363	1%	2 681 098	99%	-	0%	2 714 461
Cinquième résolution (Modification de l'article 26 des statuts : suppression du droit de vote double)	Adoptée	2 714 461	100%	-	0%	-	0%	2 714 461
Sixième résolution (Pouvoirs)	Adoptée	2 714 461	100%	-	0%	-	0%	2 714 461